

7. L'infécondité durant le baby-boom : une trajectoire non-normative genrée¹⁰¹

« In addition to interdependence, transition timing is shaped by a broad spectrum of factors, from structural and cultural forces on macro-societal level to biological capacities and constraints on individual level. Together, they form “opportunity structures” and “transition deadlines” for entry into the parent role » (Hagestad & Call, 2007, p. 1342)

La standardisation des parcours de vie, en œuvre avec l'institutionnalisation progressive qui traverse les sociétés occidentales durant la première moitié du 20^e siècle, a participé à édicter des trajectoires socialement normées. Dans ce processus, l'âge est devenu un élément central permettant d'organiser le déroulement de la vie en une séquence définie d'étapes ordonnées (Kohli, 1986). A ce titre, les individus agencent leur parcours en fonction d'une horloge sociale qui dicte le moment, ou plutôt l'âge, approprié pour effectuer chaque transition socialement valorisée dans le contexte social et historique dans lequel ils s'inscrivent et ainsi endosser différents rôles (Settersten, 2003; Neugarten & Hagestad, 1976; Riley, Johnson, & Foner, 1972; Neugarten, Moore, & Lowe, 1965) : devenir actif sur le marché de l'emploi, époux, parent, retraité, etc.

Expectations regarding age-appropriate behavior form an elaborated and pervasive system of norms governing behavior and interaction, a network of expectations that is imbedded throughout the cultural fabric of adult life (Neugarten et al., 1965, p. 711).

Ces transitions dites normatives, expérimentées par une majorité d'individus à différents âges de la vie, possèdent donc une temporalité induisant de potentielles sanctions sociales pour ceux qui les réalisent trop tôt, trop tard ou pas du tout (Van de Velde, 2015; Hareven, 1991; Hareven & Masaoka, 1988). Des mécanismes informels de contrôle social renforcent

101 Ce chapitre est adapté de la publication suivante : Duvoisin A., Burgnard S. et Oris M. (2016). Childless People during the Baby Boom in Switzerland. *Annales de démographie historique*, 132(2), 193–221.

les prescriptions liées à l'âge et conduisent à leur intériorisation par les individus (Neugarten et al., 1965; Settersten, 2003), à une sorte de « folk psychology of the life course » (Hagestad & Call, 2007, p. 1343). Dans ce cadre, les transitions majeures qui jalonnent les parcours de vie constituent des événements attendus, tant par la société que par les personnes elles-mêmes (Cavalli & Lalive d'Épinay, 2008; Kohli, 2007; Hareven & Masaoka, 1988; Cain, 1964). Dans les sociétés occidentales, la majorité des transitions inhérentes aux trajectoires professionnelles et familiales ont revêtu et sont toujours marquées par ce caractère normatif (Hareven & Masaoka, 1988; Settersten & Hagestad, 1996a, 1996b).

Un large pan de la littérature sur le concept de parcours de vie s'est donc intéressé aux conséquences, supposées néfastes, qu'impliquait toute déviation de l'horloge sociale prescrite. De nombreuses études (voir Mayer, 2009 pour une synthèse) ont ainsi supposé qu'une trajectoire non-normative aurait des conséquences négatives à long-terme (Furstenberg, 2005). Dans le contexte du baby-boom, la transition à la maternité était ainsi un événement largement valorisé tant socialement qu'institutionnellement. Sa survenance était conditionnelle au mariage et, comme nous avons pu le constater tout au long de ce travail, une majorité de femmes ont de fait emprunté ce sentier puisque l'infécondité n'a jamais été aussi faible que durant cette période.

Dans de telles circonstances, le parcours de ceux qui n'ont pas réalisé cette transition à la parentalité interroge. Le présent chapitre se concentre donc sur cette sous-population dont la trajectoire familiale a été de fait non-normative (Furstenberg, 2005). Dans la continuité des chapitres précédents, cette perspective nous permet d'éclairer plus en détail les normes et les valeurs sociales entourant la parentalité durant le baby-boom et ainsi les différents mécanismes en œuvre qui ont conduit à l'hétérogénéité féconde que nous avons constatée dans toutes nos analyses. Dans ce contexte où la parentalité constituait un phénomène répandu et largement valorisé, quels mécanismes ont pu conduire certains individus à ne pas avoir d'enfant ? A cet égard, en considérant l'interdépendance des trajectoires de vie, il est intéressant d'analyser l'interrelation entre les sphères professionnelle et familiale des femmes infécondes. Dans le cas où elles auraient privilégié une carrière au détriment d'une vie familiale, elles se seraient tout de même inscrites en conformité avec les normes de l'époque, qui rejetaient une conciliation et imposaient aux femmes de faire un choix entre ces deux sphères.

Après avoir passé en revue les facteurs liés à l'infécondité identifiés dans la littérature, nous analyserons dans un premier temps leur impact au sein de l'échantillon VLV. Ces analyses quantitatives seront complétées, dans un second temps, par celle des entretiens issus du volet qualitatif afin d'interroger la perception rétrospective (en 2014/15) des individus face à cette absence de transition parentale. Plus spécifiquement, comment l'expliquent-ils et comment l'articulent-ils à l'ensemble de leur biographie ? Nous verrons notamment s'ils ont été marqués par l'absence de cette transition socialement attendue ou s'ils ont subi certaines pressions, voire sanctions, de leur entourage.

A travers ces questionnements, ce chapitre a aussi pour objectif d'approfondir les normes genrées véhiculées par l'organisation structurelle et culturelle quant au déroulement des trajectoires adultes. Si les hommes présentaient des profils participatifs avant tout dominés par l'activité professionnelle (Krüger & Levy, 2001), ils n'ont toutefois pas été exemptés des injonctions à endosser le rôle d'époux et de père de famille (Rusterholz, 2017, 2015). Les hommes inféconds de l'échantillon sont ainsi insérés dans nos analyses afin d'évaluer si les logiques et les conséquences potentielles entourant l'absence de parentalité ont été divergentes en fonction du sexe.

7.1 L'infécondité et ses facteurs

La plupart des études publiées au sujet de l'infécondité se sont développées dans la perspective de mieux comprendre la seconde transition démographique puisqu'elle en constitue un élément majeur (Rowland, 2007). Les analyses se sont donc concentrées principalement sur les caractéristiques et les profils des individus restés sans enfant parmi les cohortes nées après 1940¹⁰². Puis, à partir des années 1990, de nombreuses recherches se sont focalisées sur la volonté exprimée par certaines personnes de ne

102 En Suisse également, peu d'études sur l'infécondité se sont concentrées sur les cohortes nées après 1940. Wanner et Fei (2005) ont analysé les cohortes nées entre 1940 et 1959 en s'appuyant sur les données du recensement de l'année 2000, Schlitter et al. (2000) ont interrogé un échantillon de femmes nées entre 1943 et 1952 et, dans le cadre de l'enquête suisse sur la famille 1994/95, LeGoff et al. (2005) ont analysé le désir et la place de l'enfant parmi les cohortes 1945–1974. Seul le panorama dressé

pas devenir parents. Ce choix délibéré est alors perçu comme l'expression de nouvelles valeurs et attitudes envers les enfants et la parentalité dans les sociétés post-industrielles marquées par des régimes de basse fécondité (Debest, Mazuy, & équipe de l'enquête Fecond, 2014; Debest, 2013; Chancey & Dumais, 2009; Donati, 2000b; McAllister & Clarke, 1998; Jacobson & Heaton, 1991). Dans les sociétés occidentales de la seconde partie du 20^e siècle, les causes de l'infécondité sont ainsi envisagées, par un pan de la littérature, comme une opposition entre des facteurs involontaires et volontaires. La stérilité de l'un des conjoints et le désir de ne pas avoir de descendance apparaissent comme les deux extrêmes d'une perspective où les trajectoires sont avant tout modulées par les choix (et contraintes) individuels. Cette vision fait donc écho aux tournants culturels des années 1960–1970, où les valeurs d'émancipation et d'autoréalisation se sont affirmées au détriment des structures et normes traditionnelles, incitant les individus à devenir maîtres de leur destinée, acteurs de leur vie (Martucelli & De Singly, 2009; Settersten, 2003; Elder, 1994).

Si certains auteurs ont envisagé l'infécondité comme le résultat d'un choix personnel, d'autres l'ont considérée comme la conséquence d'une succession de facteurs qui ont repoussé cette transition, au point de ne jamais la réaliser (Keizer, Dykstra, & Jansen, 2008; Letherby, 2002; S. P. Morgan, 1991; Toulemon, 1995). Ils ont ainsi souligné la difficulté à conceptualiser l'infécondité comme dépendante d'un choix unique face à la transition à la parentalité, et ont plaidé pour l'aborder au travers d'un processus dynamique et évolutif qui s'étend sur l'ensemble de l'existence (féconde). Dans cette perspective de parcours de vie, les intentions reproductives sont affectées à la fois par les autres trajectoires et par les expériences qui évoluent au cours du temps. Les individus ne feraient donc pas le choix explicite de ne pas avoir d'enfant mais les circonstances (investissement dans une carrière, rupture conjugale, retardement de la mise en union, maladie grave, etc.) les conduiraient *in fine* à cette situation.

Le terme « infécondité » se réfère alors à une variété de comportements ou de situations qui conduit certains individus à rester sans enfant (Mynarska, Matysiak, Rybińska, Tocchioni, & Vignoli, 2015; Hagestad & Call, 2007). La multiplicité de ses causes, leurs intrications et évolutions potentielles rendent donc la compréhension du phénomène difficile.

par Burkhimsher et Zeman (2017) inclut certaines caractéristiques de l'infécondité en Suisse pour les cohortes 1920–1940.

Néanmoins, la littérature a mis en évidence un certain nombre de facteurs socioéconomiques et sociodémographiques qui lui sont associés, même s'ils se déduisent, pour la plupart, des études cherchant à mettre à jour les déterminants de la fécondité (niveau d'instruction, statut matrimonial, emploi, valeurs culturelles, interactions sociales, etc.)¹⁰³. Une attention particulière s'est toutefois portée sur l'impact spécifique des trajectoires éducatives, professionnelles et matrimoniales sur l'infécondité (Mynarska et al., 2015; Keizer et al., 2008; Hagestad & Call, 2007; Mattessich, 1979).

Le niveau d'instruction a suscité une attention particulière dans les théories de la fécondité. Un grand nombre d'analyses ont ainsi mis en évidence qu'une formation féminine élevée est associée en général à une moindre fécondité et plus particulièrement à des taux d'infécondité plus importants (Mattessich, 1979; Skirbekk, 2008; Sobotka, 2004). Pour les hommes, en revanche, le sens de la causalité semble inversé (Robert-Bobbée, 2006) voire inexistant (Keizer et al., 2008) en fonction des cohortes et des pays étudiés. En Suisse, les données du recensement de 2000 confirment la présence d'un gradient éducatif négatif de l'infécondité parmi les femmes des cohortes 1910–1941 (Burkhimsher & Zeman, 2017; chapitre 3) : les détentrices d'une formation tertiaire ont été, en moyenne sur l'ensemble de ces cohortes, 14% de plus que celles sans formation achevée à rester sans enfant. De manière opposée, le résultat inverse se dessine pour les hommes mais de façon moins marquée (l'écart oscillant autour de 5%) (Burkhimsher & Zeman, 2017, p. 122).

Dans la continuité de la trajectoire éducative, l'impact du parcours professionnel féminin a fait l'objet de plus d'attention que celui des hommes. La plupart des résultats montrent que l'activité des femmes est un facteur favorisant l'infécondité (Keizer et al., 2008; Mattessich, 1979), les systèmes de genre des sociétés occidentales du 20^e siècle ayant contribué à une incompatibilité entre carrière professionnelle et maternité, qui était d'autant plus prononcée dans les générations que nous étudions. Néanmoins, l'interrelation entre les sphères professionnelles et familiales répond à une multitude de processus (chapitre 6) et les analyses de l'infécondité ont pu surestimer l'impact de l'activité en occultant la causalité inverse : l'infécondité pouvant encourager à l'investissement dans

103 Toutes les variables correspondantes dans l'échantillon VLV ayant été présentées au chapitre 2, nous ne les développons pas ici.

une carrière professionnelle continue (Mynarska et al., 2015; Hagestad & Call, 2007).

Enfin, la trajectoire matrimoniale apparaît de prime importance, surtout dans un contexte comme celui du baby-boom où la maternité était dépendante de la nuptialité. L'absence de conjoint est à ce titre un facteur presque évident d'infécondité (S. P. Morgan, 1991; Rowland, 2007). Outre le mariage en soi, l'influence de l'âge auquel survient cette transition a également été documentée. Un report de la mise en union pourrait ainsi conduire au célibat définitif du fait de la restriction du marché matrimonial avec l'âge et donc, pour les anciennes cohortes, à l'absence de descendance (Hagestad & Call, 2007). En cas de mariage tardif, l'horloge biologique du couple, et surtout des femmes, pourrait aussi impliquer l'absence de transition à la parentalité par l'amenuisement des capacités fertiles (Keizer et al., 2008; Mattessich, 1979; Veevers, 1971). A ces effets de calendrier nuptial s'ajoute en outre la continuité de cette trajectoire. Toutefois, là-aussi plusieurs thèses s'opposent dans la littérature quant à l'influence des ruptures sur l'infécondité (Keizer et al., 2008). La fin d'une union pourrait tout aussi bien être un désavantage pour la transition à la parentalité qu'une nouvelle opportunité pour ceux qui n'auraient pas encore eu d'enfant, et ce d'autant plus si l'âge au premier mariage était précoce (Hagestad & Call, 2007). Toutefois, ces « secondes chances » fécondes seraient plus à même de se produire pour les hommes que les femmes (Hagestad & Call, 2007; Robert-Bobbée, 2006).

Les sociétés occidentales sont reconnues pour avoir été et être toujours « pronatalistes », dans le sens où la parentalité constitue un élément central des parcours de vie qui est socialement valorisé¹⁰⁴ (Dykstra & Hagestad, 2007; Rich, Taket, Graham, & Shelley, 2011). La parentalité définit ainsi l'identité genrée à l'âge adulte en marquant une sorte d'aboutissement de la féminité et de la masculinité (Dykstra & Hagestad, 2007). L'infécondité est donc une situation non-normative *a priori* empreinte de stigmates sociaux. La transition à la parentalité s'apparentant à l'aboutissement du

104 La centralité de la parentalité se vérifie dans les réponses aux enquêtes sur les intentions de fécondité : seule une minorité de jeunes adultes déclarent ne pas désirer d'enfants, même si *in fine* l'infécondité est plus répandue que ces déclaration d'intention (Dykstra & Hagestad, 2007 ; Toulemon, 1995). Une partie de cette incohérence pourrait s'expliquer par le fait que les individus sont socialement poussés à déclarer désirer devenir parent (Rovi, 1994).

mariage et de l'âge adulte, les couples mariés sans enfant se sont retrouvés accusés d'immatrité, d'égoïsme et d'irresponsabilité, surtout à la grande époque de la crainte de la dénatalité (Dykstra & Hagestad, 2007), mais ces stéréotypes ont persisté malgré la diversification des comportements familiaux durant la seconde moitié du 20^e siècle (Rich et al., 2011; Letherby, 2002; Lampman & Dowling-Guyer, 1995).

Néanmoins, à l'instar des trajectoires et des facteurs conduisant à l'infécondité (Keizer et al., 2008), une distinction genrée se retrouve également dans les coûts sociaux associés à l'absence de cette transition normative. De fait, les comportements féminins « déviants » en terme de fécondité sont plus stigmatisés (Dykstra & Hagestad, 2007). Les stigmates négatifs étaient donc traditionnellement associés aux épouses infécondes (Connidis & McMullin, 1993). Dans cette optique, les célibataires définitives sans enfant, en déviant de la constitution d'une famille auraient suivi un parcours moins normatif mais plus acceptable socialement.

7.2 Une approche quantitative de l'infécondité

Au sein de l'échantillon VLV, 206 femmes et 165 hommes sont restés sans enfant, soit respectivement une proportion de 17.4% et 12.7% parmi les cohortes à l'origine du baby-boom¹⁰⁵. Afin de décèler les facteurs de l'infécondité pour chacun des sexes, nous avons effectué une première analyse de régression logistique à modèles imbriqués¹⁰⁶ (tab. 7.1).

Pour les femmes, le lieu de résidence durant l'enfance a un impact significatif, celles ayant été socialisées à l'étranger étant moins à même de rester sans enfant. A ce sujet, les statistiques nationales mettent en évidence une fécondité des étrangères plus élevée que celle des Suissesses depuis les années 1970 (Office fédéral de la statistique, 2013). En revanche, jusqu'au début des années 1960, la fécondité des étrangères résidant en Suisse était faible car cette population n'effectuait que des migrations de

105 Pour rappel, l'infécondité oscille entre 14.8 et 20.1% parmi les cohortes féminines 1920–1941 et entre 14.2 et 16.2% pour leurs homologues masculins dans les données agrégées au niveau national (Burkhimsher & Zeman, 2017). La part d'hommes restés sans enfant est donc légèrement sous-estimée dans l'échantillon VLV.

106 Seuls les derniers modèles sont présentés dans le cadre de cet ouvrage.

court-terme¹⁰⁷ et le fait d'avoir des enfants constituait un frein à l'obtention d'une autorisation de séjour (Wanner, 2002). Dans un tel contexte, la plus faible infécondité des femmes étrangères – qui sont membres de l'échantillon VLV et qui ont donc vieilli en Suisse – pourrait être liée à leur motif d'établissement en Suisse, à savoir la formation d'une famille avec un résident.

La cohorte de naissance joue également un rôle influent du côté féminin puisque les plus jeunes de l'échantillon se distinguent par de moindre risque d'infécondité. Les femmes de ces générations étant celles qui ont expérimenté le calendrier nuptial le plus précoce (chapitre 3) et dont l'âge moyen à la première maternité (25.6 ans) a coïncidé avec le second et plus important pic du baby-boom autour de 1964, ce résultat n'est pas étonnant. Enfin, nous observons qu'un niveau de formation élevé possède un effet positif sur le fait de ne pas effectuer de transition à la maternité, ce qui confirme les résultats mis en évidence par la littérature.

En ce qui concerne les hommes, aucune variable introduite dans les modèles n'a de réelle significativité. Seuls les hommes issus d'une fratrie de trois enfants se distinguent à cet égard, et ce résultat paraît somme toute marginal et difficilement interprétable.

Enfin, l'ajout d'un effet d'interaction entre l'instruction et la cohorte ne révèle aucune relation significative, tant du côté féminin que masculin. Ceci confirme au niveau micro le constat posé au niveau international (chapitre 3), selon lequel l'influence du niveau de formation sur l'infécondité s'est maintenue malgré la transformation de la population diplômée au fil des cohortes (Beaujouan et al., 2016).

107 A la fin de la Seconde Guerre mondiale, la politique migratoire suisse était fondée de façon à ce que les flux de migration soient adaptés aux cycles économiques. Des accords bilatéraux furent ainsi signés avec l'Italie en 1948, puis avec d'autres pays, afin de fixer les conditions cadres de la migration de main-d'œuvre. Ces dernières prévoyaient entre autre une durée maximale du temps de résidence en Suisse et un système de rotation des travailleurs étrangers (La Barba et al., 2013 ; Wanner, 2002).

Tab. 7.1: Régression logistique à modèles imbriqués sur l'infécondité, échantillon VLV (rapports de cotes)

	Femmes	Hommes
Cohorte (Réf : 1937–1941)		
≤1921	2.177***	1.360
1922–1926	1.956**	1.073
1927–1931	1.576*	0.922
1932–1936	2.093***	1.317
Formation (Réf : Obligatoire)		
Apprentissage	1.384	0.920
Secondaire sup.	1.340	1.044
Ecole professionnelle sup.	2.589***	0.751
Université	2.559***	0.877
Religion (Réf : Catholique)		
Protestante	1.195	1.116
Autre	1.284	1.486
Clusters enfance (Réf : Rural)		
(Sub)urbain	1.040	0.903
Etranger	0.509***	1.007
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)		
1	1.036	0.787
2	1.013	0.486**
3	1.062	0.635
≥4	0.980	0.876
La place de la femme est au foyer	0.859	1.007
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)		
Sans réponse	0.504**	0.831
Oui-tout à fait	0.947	0.962
Constante	0.095***	0.188***
R ² de Nagelkerke	0.070	0.020
chi ² modèle	***	n.s.

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

Toutefois, cette première analyse ne tient pas compte d'une distinction importante (surtout dans le contexte social qui a marqué le baby-boom) entre deux profils d'infécondité : les individus mariés et les célibataires définitifs. Parmi les participants restés sans enfant de l'échantillon VLV, les hommes et les femmes ne présentent ainsi pas les mêmes trajectoires

matrimoniales. Si parmi la population féminine inféconde 54.4% sont restées célibataires tout au long de leur vie reproductive, seuls 33.3% d'hommes ont connu ce parcours. L'infécondité masculine a donc été plus importante au sein du mariage alors que l'infécondité féminine est sensiblement plus liée au célibat. Le mariage constitue bien une « sélection » importante à l'entrée dans la parentalité, mais n'en est pas une garantie absolue.

Les facteurs qui ont influé sur l'absence de reproduction des individus mariés, et donc fortement soumis au risque d'enfanter, mérite une analyse plus approfondie. Parmi eux, il est évident que certains ont rencontré des problèmes de fertilité au sein de leur couple, mais la stérilité ne peut expliquer entièrement les causes de leur infécondité¹⁰⁸. Le tab. 7.2 présente dès lors une seconde analyse des facteurs d'infécondité en se concentrant uniquement sur la sous-population des individus mariés au moins une fois. Ces modèles intègrent les mêmes variables que l'analyse précédente, ainsi que des facteurs ayant trait au parcours matrimonial (l'âge à la première mise en union et le fait d'avoir connu une trajectoire marquée par une rupture)¹⁰⁹.

Les résultats du côté féminin montrent tout d'abord que l'impact de la cohorte de naissance et du niveau d'instruction, présent dans l'analyse précédente, a disparu. Ceci confirme à nouveau que l'universalisation progressive du mariage au fil des cohortes et que la formation féminine constituait avant tout une sélection à la mise en union formelle.

Du côté masculin, les plus diplômés se distinguent par une moindre tendance à l'infécondité. La significativité de ce résultat est révélée par l'introduction des variables liées au parcours matrimonial. Un âge avancé au premier mariage est en effet positivement lié à l'infécondité masculine. Or, les plus diplômés se sont mariés plus tardivement. En tenant compte de ce décalage temporel à la mise en union, ces derniers auraient donc été moins enclins à rester inféconds. Ce résultat rejoint les tendances mises au jour dans d'autres recherches, notamment celle de Robert-Bobbée (2006) sur les premières cohortes de baby-boomers français, qui a montré la

108 Bien que l'évaluation chiffrée de la stérilité ne soit pas aisée, Toulemon (1995) a estimé que 4% des couples appartenant aux cohortes 1930–1950 ont rencontré ce phénomène et cette mesure semble constante dans les pays européens (Donati, 2000b).

109 Seuls les derniers modèles sont présentés dans le cadre de cet ouvrage.

même relation inverse entre les catégories socio-professionnelles et l'infécondité masculine.

Par ailleurs, les variables liées au parcours matrimonial possèdent également une influence importante sur l'infécondité maritale féminine. Tout comme dans le cas masculin, une entrée tardive en union augmente singulièrement les chances de rester sans enfant. Mais à cet effet s'ajoute celui d'un parcours marital discontinu, marqué par l'occurrence d'un veuvage ou d'un divorce avant l'âge de 50 ans. L'occurrence de tels événements a en effet une incidence sur l'infécondité des femmes. Les potentielles « secondes chances fécondes » induites par la survenance de rupture ne sont donc pas l'apanage des femmes, comme l'ont souligné d'autres auteurs (Hagestad & Call, 2007). Toutefois, nos résultats ne confirment pas non plus l'existence de ces nouvelles opportunités pour les hommes (aucun lien significatif ne se dégageant).

De manière peu surprenante, les femmes mariées les plus croyantes ont été moins à risque de ne pas constituer de descendance durant leur vie matrimoniale.

Tab. 7.2: Régression logistique à modèles imbriqués sur l'infécondité, individus mariés au moins une fois, échantillon VLV (rapports de cotes)

	Femmes	Hommes
Cohorte (Réf : 1937–1941)		
≤1921	1.186	1.236
1922–1926	1.359	0.760
1927–1931	0.763	0.792
1932–1936	0.920	1.080
Formation (Réf : Obligatoire)		
Apprentissage	0.868	1.130
Secondaire sup.	0.756	1.174
Ecole professionnelle sup.	0.469*	0.836
Université	0.872	0.418**
Religion (Réf : Catholique)		
Protestante	1.055	1.420
Autre	0.988	1.157
Clusters enfance (Réf : Rural)		
(Sub)urbain	1.224	1.019
Etranger	0.645	0.821

	Femmes	Hommes
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)		
1	0.905	0.838
2	0.659	0.287***
3	0.795	0.611
≥4	0.677	0.728
La place de la femme est au foyer	0.970	0.724
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)		
Sans réponse	0.326**	1.040
Oui-tout à fait	0.633*	0.853
Age au premier mariage (Réf :17–24 ans)		
25–29 ans	4.349***	2.815***
≥30 ans	16.701***	9.083***
Rupture avant 50 ans	2.370***	0.907
Constante	0.116***	0.048***
R ² de Nagelkerke	0.200	0.130
chi ² modèle	***	***

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

Enfin, dans une troisième et dernière analyse quantitative, descriptive, nous revenons sur la conciliation des vies familiale et professionnelle des femmes infécondes afin d'éclairer cette problématique sous une autre perspective. Les résultats sont nuancés, même si globalement ils confirment notre hypothèse initiale (tab. 7.3). De fait, contrairement aux femmes qui ont suivi un parcours familial « type » (chapitre 6), les trajectoires d'activité discontinues sont minoritaires, non seulement chez les célibataires, mais aussi chez celles qui se sont mariées et sont restées infécondes. Cependant, lorsque ces dernières ont interrompu une première période d'activité, elles l'ont plus souvent fait de manière définitive. L'absence de descendance n'a donc pas impliqué de reprise d'emploi pour ces dernières, peut-être parce que la logique d'un retour sur le marché du travail une fois les enfants assez grands n'a pu s'appliquer à elles. Reste que les trajectoires d'activité des infécondes (tab. 7.3) ont été majoritairement continues depuis leur entrée en emploi, tant parmi les célibataires définitives (66%) que les épouses (55%). S'il est impossible sur la base de ce panorama descriptif d'établir clairement la part causale des contraintes biologiques et des choix individuels ou des couples, l'apport des entretiens qualitatifs est précieux à cet égard.

Tab. 7.3: Types de trajectoires professionnelles féminines entre 15 et 49 ans des femmes infécondes en fonction du statut matrimonial, échantillon VLV

Type de trajectoire d'activité (15–49 ans)	Célibataires définitives (%)	Mariées (%)	Chi ²
Trajectoires continues	66	55	
<i>Inactives continues (aucune entrée en emploi)</i>	1	1	n.s.
<i>Actives continues (depuis la première entrée en emploi)</i>	65	54	n.s.
Trajectoires discontinues	34	45	
<i>Emploi 1¹¹⁰-Stop</i>	5	21	***
<i>Emploi 1-Stop-Emploi 2</i>	23	19	n.s.
<i>Emploi 1-Stop-Emploi 2-Stop</i>	1	1	n.s.
<i>Au moins 3 périodes d'activité</i>	6	4	n.s.

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

7.3 La rationalité des comportements reproductifs questionnée

Si les analyses quantitatives ont mis en évidence des profils distincts d'infécondité féminine et masculine, peu de facteurs se sont révélés significatifs. En fait, de manière assez surprenante, les régressions logistiques dressent le portrait d'inféconds hors-normes qui n'apparaissent pourtant pas posséder de caractéristique particulière. Afin de dépasser ces constats globaux et de mieux saisir les processus menant certains individus à ne pas constituer de descendance, nous nous focalisons ici sur les témoignages recueillis dans le volet qualitatif. Ces derniers nous permettent en effet d'interroger comment les enquêtés perçoivent l'absence de cette transition dans leur parcours, quelles circonstances les y ont conduit et s'ils ont été marqués par certains stigmates ou ont subi des pressions du fait de ce manque. Parmi les entretiens récoltés, 12 individus ne sont jamais devenus parents (6 femmes et 6 hommes), dont un homme et quatre femmes ne se sont jamais mariés.

110 Le terme « emploi » se réfère ici à une période d'activité continue d'au moins une année qui peut néanmoins être constituée d'un enchaînement de plusieurs fonctions.

L'analyse de ces entretiens nous pousse tout d'abord à interroger la rationalité des comportements reproductifs. En effet, la majorité des enquêtés parle du déroulement de leur vie sans faire part de réelles prises de décision sur le fait d'avoir ou non des enfants. D'ailleurs, dans la plupart des cas, ils n'évoquent la non-constitution d'une famille que lorsque l'enquêteur aborde le sujet ; ce point n'étant que marginalement abordé de manière spontanée et peu d'importance n'y est attachée.

Cette absence de décision est particulièrement marquante dans les témoignages masculins. Lorsqu'il a été demandé à Pierre s'il avait eu des enfants, sa réponse fut à ce titre des plus éloquentes : « Non. Alors pourquoi, je ne sais pas. Ça je ne pourrais pas vous répondre ». Pour sa part, André s'est marié à l'âge de 36 ans avec une femme de 46 ans et explique qu'au moment de cette union, il était trop tard pour avoir des enfants ; auparavant, il était trop occupé par sa profession et ses loisirs pour envisager de fonder une famille ou même être en couple : « Ouah j'étais trop vieux après pour en avoir, et avant...bon j'étais jamais par là. Toujours à la montagne. Je n'avais pas le temps ».

Le même constat a été effectué par Donati (2000b) au sujet des hommes inféconds appartenant aux premières cohortes de baby-boomers en France. Leurs témoignages laissent transparaître la conviction de ne pas avoir fait de réel choix entre la parentalité ou l'infécondité, les circonstances de la vie ayant abouti à cette situation. Un seul enquêté de notre échantillon déclare ainsi ne pas avoir désiré d'enfant et invoque sa propre enfance pour justifier ce choix. Quant à Walter, le seul homme de l'échantillon qualitatif à ne jamais avoir été marié, il explique qu'il n'a pas eu d'enfant du fait de l'absence d'union formelle dans sa trajectoire :

Int. : « J'ose vous demander, mais vous me dites si vous ne voulez pas répondre.

Mais j'ai vu du fait que vous avez déjà participé à l'étude il y a quelques années, j'ai vu que vous n'aviez pas d'enfant ».

Walter : « Facile si on n'est pas marié ».

Int. : « Ok. Pour vous ceci est alors en lien avec le mariage, si vous n'avez pas d'enfant c'est lié au fait que vous n'étiez pas marié ? »

Walter : « Oui, j'ai simplement un peu raté le moment pour le mariage, n'est-ce pas. [...] J'avais toujours des partenaires. Une fois je disais à quelqu'un, il était un peu choqué, j'avais une femme pour la culture, elle n'habitait pas loin d'ici, j'avais une pour partir en vacances, pour des voyages, on faisait des voyages

musicaux, c'est-à-dire visiter les opéras et tout, là c'était plutôt des voyages courts. Et... j'avais une pour coucher avec. Et simplement... il n'y a pas, disons deux ou trois ans, je suis... j'avais toujours une sorte de relation ou parfois plusieurs en même temps ».

La volonté de profiter de sa vie de célibataire a ainsi repoussé puis *in fine* abrogé une potentielle vie maritale, condition *sine qua non* de la parentalité à l'époque. Ce témoignage renvoie donc aussi, à la fois implicitement et clairement, aux normes sociales allant à l'encontre de la fécondité hors-mariage.

Parmi les femmes, une seule exprime un refus volontaire d'enfant et l'explique par le vécu de sa propre enfance :

Int. : « Et est-ce que vous avez jamais eu le désir d'enfants ? »

Gertrud : « J'ai toujours dit que je ne voulais pas d'enfants. Déjà quand j'étais seule. Pour moi ça a toujours été claire. [...] Ma mère favorisait tellement mon frère. Elle le gâtait et tout lui était autorisé, tout fait pour lui. Et pour ma sœur elle ne faisait rien du tout et pour moi plus ou moins, et je crois que ça a eu un impact. Depuis mon enfance, non, jamais d'enfant, je n'ai jamais voulu être mère. Et du coup ça s'est arrangé comme ça ».

Les autres n'expriment en revanche pas de réelle prise de décision quant aux intentions fécondes qu'elles auraient eues, tout comme les témoignages masculins. Toutefois, la comparaison à ces derniers est instructive, car les déclarations féminines laissent davantage transparaître une certaine mise à distance des normes conjugales et familiales dans leurs trajectoires. A ce titre, les célibataires définitives (au nombre de quatre) racontent avoir ressenti une contradiction entre leurs aspirations personnelles et la perspective du mariage.

« C'est arrivé que j'me suis pas mariée, mais bien-sûr ! Et même à la maison ils m'ont dit : « pourquoi ? » et puis... c'est comme ça... c'était pas mon caractère ! Je peux pas non plus me changer ! Vous croyez pas ? Puis c'est pas non plus une honte de pas se marier » (Madeleine, 1925).

Cette incompatibilité ressentie entre un certain modèle d'épouse et ses envies personnelles lui ont ainsi fait renoncer à une proposition de mise en union :

« Il voulait me marier et puis fonder une famille. Et puis avoir aussi un restaurant. Et puis...moi travailler dans les restaurants jusqu'à minuit...c'était comme ça dans le temps, les gens fumaient. Y'avait d'la fumée... Et puis moi j'ai jamais aimé pis j'avais pas une si bonne santé, j'avais des problèmes respiratoires. [...] Et à cause de ça j'ai dit, à ce pauvre Willy que j'aimais bien et pis que lui il m'aimait bien, j'ai dit que malheureusement moi je veux pas aller, on peut pas vivre ehh, je peux pas travailler dans un restaurant tous les soirs jusqu'à minuit » (Madeleine, 1925).

Dans le cas de Lucia, l'alternative au mariage s'est révélée à la suite d'une déception amoureuse et en plus, son célibat a été encouragé par son père afin qu'elle prenne soin de lui. D'autres racontent, à l'instar de Denise, avoir privilégié leur profession et leur discours fait alors ressurgir l'incompatibilité ressentie entre vie familiale et professionnelle.

Denise : « Je n'ai pas eu le souci majeur de me marier...voyant aussi bien des couples qui boitaient, ça fait aussi réfléchir un petit peu. Et puis j'étais intéressée par mon travail... »

Int : « Et donc vous n'avez jamais eu d'enfant ? »

Denise : « A l'époque c'était très mal vu de toute façon d'être célibataire et d'avoir des enfants. »

Int : « Donc c'est parce que vous ne vouliez pas vous marier, en fait cela allait avec le fait de ne pas avoir d'enfant ? »

Denise : « Tout à fait, tout à fait. [...] Disons, en tout cas je ne me suis jamais sentie suffisamment attachée à quelqu'un pour envisager passer toute ma vie avec lui. Voilà ! »

Ces femmes ont ainsi expérimenté des événements ou fait des choix de vie qui les ont écartées du modèle traditionnel sans que cela ne résulte d'une réflexion sur leurs intentions de fécondité : les choix ont été effectués en amont, au sujet de la mise en union, conformément à « l'ordre des choses ».

Les recherches récentes sur les raisons invoquées comme justification à une infécondité volontaire (Debest, 2013) révèlent que le sentiment de ne pas être capable d'assurer un rôle parental adéquat est souvent invoqué. La perception des normes parentales s'institue par ce biais comme un

obstacle à cette transition. De manière similaire, les célibataires définitives interrogées dans notre échantillon semblent s'être senties « inadaptées » à la vie d'épouse, du fait des standards qu'elles percevaient associés à la vie maritale. Leur trajectoire révèle de ce fait une certaine réprobation des normes genrées dominantes à leur époque, qui a influé sur leur fécondité. Mais contrairement aux « sans enfant volontaires » des sociétés actuelles, ce ne sont pas les normes de parentalité mais de conjugalité qu'elles n'ont pas réalisées.

Par ailleurs, les entretiens des femmes mariées montrent également les différentes logiques qui peuvent intervenir et modeler les séquences vécues par un même individu, en fonction de la temporalité et du contexte. Erika s'est ainsi mariée à la fin de ses études de laborantine (22 ans) mais son époux est décédé l'année qui a suivi. Elle explique ne jamais avoir désiré se remarier car « le résumé est que ceux que moi j'aurais voulu ne me voulaient pas, et ceux qui voulaient, moi je ne les aimais pas assez ». Elle s'est investie pleinement dans une reconversion professionnelle en rattrapant une maturité pour entrer à la Faculté de médecine et au terme de ces dernières, ouvrir un cabinet de pédopsychiatre. Bien qu'elle exprime des regrets de ne jamais avoir eu d'enfant (« je me dis que ça, c'est quelque chose que j'ai raté »), elle précise que cette situation a découlé de ses choix de ne pas vouloir se remarier et d'investir sa nouvelle carrière professionnelle :

Int : « Et pourquoi est-ce que vous n'en avez pas ? Est-ce que c'était plutôt un choix ou ça s'est tout simplement produit comme ça ? »

Erika : « Non, je l'ai choisi. Parce que...je n'avais plus de partenaire, pour voilà construire une famille, n'est-ce pas. Et ce que beaucoup de femmes font, avoir des enfants sans partenaire. Mais ça je ne voulais pas, et je ne pouvais pas le faire avec mon métier à côté et...oui. Alors moi, oui je connais beaucoup de mes collègues qui l'ont fait. Mais...chez moi c'était un choix, oui ».

Son veuvage a donc constitué une bifurcation en réorientant son parcours en faveur d'une carrière professionnelle, jugée guère compatible avec la formation d'une famille. Les décisions individuelles dépendent donc d'un ensemble de circonstances situées dans un environnement social et de la temporalité de la trajectoire.

Le parcours de Marie est encore plus éloquent à ce sujet. Cette Genevoise s'est mariée une première fois à l'âge de 25 ans. Aucun enfant ne résulta de cette union à cause de la stérilité de l'époux, due à un traitement contre la poliomyélite durant l'enfance. A la suite de son divorce, elle est tombée enceinte par accident mais a décidé d'avorter. Les raisons qu'elle invoque pour cette décision sont alors multiples, mais elle découle plus d'une réflexion sur le mariage que sur la maternité :

«Là si vous vouliez garder l'enfant, si vous étiez enceinte, et que l'enfant nais-sait...alors si vous le gardiez, on vous collait en tutelle ! [...] Parce qu'on n'était pas marié. [...] Et puis je ne voulais pas me remarier. J'ai pas trouvé de père suffisamment... Je trouvais des hommes tout à fait sympas, agréables mais... Et puis mon travail me... Bon j'ai fait ma vie comme ça » (Marie, 1920).

Si des causes biologiques étaient donc à la source de l'infécondité de sa première union, ce sont un entremêlement de raisons personnelles, sociales et institutionnelles qui l'ont motivée à interrompre sa première grossesse ; les contraintes normatives et institutionnelles de la maternité n'étaient pas compatibles avec ses aspirations. Son parcours est donc emblématique de ce que Donati (2000a, p. 51) a qualifié de « jeu des circonstances de la vie ».

Plus généralement, il ne faut pas non plus négliger, parmi ces « aléas », les accidents qui peuvent marquer un parcours. A l'instar de Denise et Marie qui se sont mariées et dont l'avenir maternel semblait tracé, le veuvage de la première et la stérilité du conjoint de la seconde ont infléchi les trajectoires. De même, l'épouse de Hans a survécu à un cancer durant leur première année d'union mais n'a ensuite pu avoir d'enfant. Quant à Giuseppe, il explique qu' « ils ne sont simplement pas arrivés ».

Nonobstant que les trajectoires des enquêtés présentent l'omission de transitions familiales forgeant l'identité adulte, il est remarquable qu'aucun enquêté n'évoque spontanément avoir subi de pression ou de stigmates de la part de l'entourage familial, amical ou parmi ses collègues de travail. En outre, lorsque la question leur a été explicitement adressée, leur réponse négative a été sans équivoque. Seule Lucia fait figure d'exception et invoque certains stigmates latents envers son célibat et son infécondité au sein de sa famille d'origine tessinoise aux préceptes catho- liques marqués :

Lucia : « Mariés, vous savez qu'ils sont tous mariés ? [Ses cousins et frères et sœurs] Au moins... Moi je suis la seule vieille fille [rire] [...] Ce n'est pas qu'ils se moquaient de moi mais... disons que je me sentais presque mortifiée. »

Int : « Aussi car c'était la fameuse époque justement... »

Lucia : « Bien sûr, et après j'ai dit non, écoute, en pensant à plusieurs choses, pour moi personnellement c'est mieux comme ça... Au pire je regarde ceux des autres [les enfants], car je les aime eh, j'aime les enfants ».

Il semblerait que les pressions, de l'entourage et des institutions, se faisaient davantage ressentir lorsque les normes de conjugalité n'étaient pas respectées, à l'instar des relations sexuelles hors-mariage dont la crainte était qu'elles se soldent par une grossesse inconvenante, justement car en dehors d'une union formalisée (chapitre 4). Le témoignage de Marie sur les procédures à suivre pour avorter (de manière légale à Genève) est emblématique de ces contraintes institutionnelles qui rappelaient avec force aux individus lorsque les trajectoires empruntées déviaient de la norme :

« Une fois que j'ai été divorcée, j'ai eu un ami. Et puis on prenait des précautions mais malheureusement, un jour c'est arrivé que... et me voilà enceinte. La comédie que j'ai dû faire ! Une femme n'était pas libre de son corps ! Alors d'abord le médecin, pouvant dire que j'étais pas trop bien constituée. Le psychologue, qui devait dire que j'étais un peu spéciale. Et puis troisièmement, les recommandations du psychologue : « quand vous avez le médecin général qui donne l'autorisation, alors ne soyez pas trop rassurée, pleurez un petit peu, gémissiez » me dire... voilà, refaire une comédie ! Alors quand j'étais devant le dernier, j'étais mais tellement furieuse, j crois que j'ai pleuré d vrai [rire] De rage, de rage ! [rire] ».

Dans cette optique, l'absence d'événement constitutif des trajectoires « types » était donc moins grave socialement que des transitions déviantes.

7.4 Conclusion du chapitre

Se concentrer sur la sous-population des personnes restées sans enfant durant le baby-boom a permis de dégager un ensemble de logiques individuelles, institutionnelles et sociales au fondement de la complexité des

comportements reproductifs. L'infécondité étant un comportement atypique dans un tel contexte, son analyse met en évidence la réception des normes et des valeurs qui entourent la parentalité, ainsi que les potentielles sanctions sociales que le non-respect de ces dernières peut entraîner. Cette focale révèle en outre la divergence des logiques reproductives au regard du genre.

Dans un premier temps, les analyses quantitatives n'ont identifié qu'un nombre limité de facteurs liés à l'infécondité. Conformément à la littérature sur le sujet, les résultats obtenus sur l'ensemble de la population féminine soulignent que ce sont les plus instruites et celles qui ont passé leur enfance en Suisse qui ont été les plus à mêmes de ne pas engendrer de descendance, de par leur moindre propension au mariage. Par contre, aucun résultat probant ne s'est dessiné dans les analyses sur la population masculine.

Parmi les personnes infécondes, celles qui se sont mariées apparaissent encore plus spécifiques, puisqu'elles n'ont pas réalisé de transition à la parentalité malgré leur risque accru d'enfanter. La sélection à la maternité induite par le mariage n'était donc pas une garantie absolue de constitution d'une descendance. La seconde analyse spécifique à cette sous-population a d'ailleurs confirmé l'influence de la trajectoire matrimoniale. En effet, un mariage tardif s'est révélé avoir été un frein à la constitution d'une descendance tant pour les femmes que pour les hommes. En revanche, si les ruptures conjugales ont bien affecté la fécondité féminine, elles n'ont pas entravé celle des hommes, certainement car ces derniers avaient une probabilité plus importante de se remarier.

Le rôle central des trajectoires matrimoniales a en outre été réaffirmé dans un second temps au travers des entretiens qualitatifs. Plus spécifiquement, cette approche a mis en évidence que les décisions d'ordre conjugales l'ont emporté sur les choix reproductifs. Dans cette perspective, les femmes particulièrement, ont effectué des choix de vie qui ont résulté de réflexions au sujet de la mise en couple et qui se sont répercutés sur leur fécondité (ou plutôt son absence). Sans toutefois exprimer clairement des revendications d'émancipation, certaines racontent avoir ressenti une incompatibilité entre leurs aspirations et les normes genrées associées au mariage, ce qui les a poussées à s'écarter de ce sentier socialement tracé et emprunté par la grande majorité de leurs consœurs. Les témoignages des hommes révèlent également ce refus du mariage, pour un temps du moins. Toutefois, plus que la disconvenance des normes

générées, leurs discours reflètent l'envie de préserver une certaine liberté, de profiter d'une vie sans contrainte. Contrairement à ce qui est supposé dans les sociétés issues de la deuxième transition démographique, où les moyens contraceptifs permettent presque totalement de choisir le nombre et le calendrier des naissances, la fécondité durant le baby-boom serait plus à relier aux intentions de conjugalité. Par ailleurs, les biographies des individus mariés soulignent également l'impact qu'ont pu avoir des événements imprévus, tels que des accidents de santé ou des ruptures, qui ont perturbé les parcours de certaines, au point de devenir de réels tournants. Sans que la maternité ne soit réellement remise en question, un parcours conjugal composé de transitions déstructurées ou retardées a souvent été à l'origine de l'infécondité.

Les trajectoires reproductives apparaissent ainsi comme le résultat de « choix situés » à la fois dans les temporalités individuelles et contextuelles, avec des interrelations évoluant en fonction des aléas de la vie. En ce sens, nos résultats confirment qu'appréhender l'infécondité selon un axe « volontaire-involontaire » est une vision trop rigide menant à une impasse (Donati, 2000a, 2000b). Il présuppose en effet que les individus soient doués de rationalité envers leurs comportements féconds : soit ils veulent avoir des enfants mais ne peuvent pas, soit ils ont fait le choix de ne pas en avoir. Or la réalité montre que les trajectoires menant à l'infécondité résultent d'une multitude de facteurs, souvent imprévus, parfois contradictoires et voués à se modifier au fil du parcours de vie. C'est pourquoi les intentions fécondes s'écartent la plupart du temps de leur réalisation effective (Régnier-Loilier & Vignoli, 2011; Testa & Toulemon, 2006; Sauvain-Dugerdil, 2005).

Néanmoins, l'absence de pression sociale ou de stigmatisme évoquée de manière systématique dans les témoignages est surprenante au vu de la forte emprise des normes sur les parcours individuels dans le contexte du baby-boom. Plusieurs hypothèses à ce sujet peuvent être envisagées. Il est tout d'abord possible que les individus, interrogés en 2014/15, aient réévalué leur trajectoire à la lumière des évolutions sociales. L'infécondité étant devenue de plus en plus répandue et diversifiée (Kreyenfeld & Konietzka, 2017) et les normes ayant relativement changé, ces évolutions ont pu modifier leur perception et l'évaluation qu'ils nous ont livrées de leur passé. La non-significativité des variables d'opinion exprimant les valeurs traditionnelles dans les modèles quantitatifs pourrait d'ailleurs suggérer que certains enquêtés ont modifié leur point de vue au cours du temps. Toutefois,

les pressions rapportées de manière très explicite et spontanée au sujet des grossesses hors-mariage, des relations extra-conjugales, de la contraception ou encore des avortements effectués par des célibataires (section 7.3 et chapitre 4) montrent plutôt que les stigmates étaient bien présents. Mais ils visaient davantage les personnes dont la trajectoire conjugale s'écartait de la norme maritale. Dans cette perspective, la famille « propre en ordre », comme l'on dit en Suisse, s'incarnait avant tout dans le mariage. Ne pas avoir d'enfant représentait un écart « moins grave » que le non-respect des normes matrimoniales.